



Omission de déclarers des revenus étrangers

Par **Guardiolo**, le **27/12/2017** à **01:47**

Bonjour,

J'ai des revenus fonciers au Canada depuis 2011. Depuis, je déclare ces revenus au Canada mais ne les ai pas déclaré en France où je réside et travaille. Comment puis-je régulariser ma situation ? A quelles pénalités suis je exposé ? Devrais-je faire appel à un avocat ou expert comptable ?

Merci de votre aide.